

Un programme, c'est autre chose qu'une liste de projets !

LE PROGRAMME local de l'habitat des Hauts-de-Bièvre pour les six années à venir, présenté au conseil municipal du 4 octobre, est un document pavé de bonnes intentions (celles de la loi), mais d'une insigne pauvreté quant à l'analyse de la situation de l'habitat dans la Communauté d'agglomération en général, et dans notre commune en particulier. Inutile d'y chercher des données sur le foncier, la démographie, l'offre de transport, ni la moindre référence au schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale (besoins et actions prévues pour les personnes âgées, handicapées, en situation d'exclusion, etc.). Le problème du logement dépassant largement les limites de la Communauté d'agglomération, on aurait même naïvement espéré y trouver des références au reste du département et de la région sur les sujets de la maîtrise du foncier par exemple...

Faute de données quantitatives initiales, les indicateurs ne peuvent qu'être définis en termes d'actions conduites et jamais en terme d'évolutions par rapport à une situation de départ : ils seront donc nécessairement bons ! Le précédent Plh de Bourg-la-Reine contenait de nombreuses données. Ici, rien sur le nombre de résidences principales, sur celui de logements sociaux existant dans les différentes catégories, sur le rapport entre les deux, leur localisation, les organismes qui les gèrent. Rien non plus sur le nombre de demandes en attente, sur le profil des familles demandeuses, sur le taux de rotation...

Pour ce qui est des objectifs, ils ne vont pas au-delà de ce qui est déjà prévu, y compris parfois ce qui est déjà terminé : ils seront donc nécessairement atteints, bravo d'avance ! On n'a même pas eu l'audace d'inscrire le projet concernant l'immeuble de l'office municipal Hlm du 68, boulevard Joffre,

près de la gare, pourtant concerné par un programme à six ans ! Concernant le logement étudiant : RIEN.

En conclusion, de qui se moque-t-on ? Cet exercice imposé n'engage à rien de nouveau et ferait sans doute sauter d'indignation les personnes mal logées. Il n'a visiblement pour objectif que de permettre le transfert de la compétence habitat à la Communauté d'agglomération, au moindre prix et sans effort de réflexion ni de prospective.

Catherine Riegel, Jean-Louis Perignon, Jean-Pierre Lettron.

Enfin une maison de quartier aux Bas-Coquarts ? Merci au conseil régional !

UNE MAISON de quartier aux Bas-Coquarts : nous ne pouvons que trouver l'initiative excellente, puisqu'elle figurait dans le programme de la liste « Citoyen à Bourg-la-Reine » en 2001, et qu'en 1995 déjà nous propositions pour ce quartier des équipements culturels et publics. On ne peut donc pas dire que la majorité municipale se soit précipitée pour prendre cette idée à son compte ! Par quel miracle ce projet est-il devenu brutalement urgent, au point de faire réaliser en plein été une étude, afin de faire adopter un projet par le conseil municipal du 27 septembre ? Ce miracle, c'est au conseil régional d'Île-de-France que nous le devons. Pour comprendre, il faut reve-

nir au conseil municipal du 10 mai, où fut approuvé le « principe de sollicitation d'un nouveau contrat régional ». En effet, le contrat actuel entre notre commune et la Région prend fin le 5 février 2007, et notre ville est bien sûr candidate à un nouveau contrat, afin de réaliser un nouveau programme pluriannuel d'investissements. Seulement, cela impose d'élaborer, en concertation avec la Région, un projet d'aménagement dans lequel s'inscrive ce programme d'investissements. Et voici comment la perspective d'une subvention par le conseil régional a brusquement rendu urgent un projet dédaigné pendant des années !

Catherine Riegel, Jean-Louis Perignon, Jean-Pierre Lettron.

LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

Le passage de témoin a été assuré

NOS AMIS et lecteurs ont pu être surpris de trouver une case blanche dans les bulletins municipaux de septembre et octobre en lieu et place de l'habituel texte de notre liste. Il s'agit, bien évidemment, d'une omission due à des changements qui se sont opérés durant les congés. En effet, notre camarade Dominique Forette, conseiller municipal depuis 2001, nous a fait connaître sa volonté de partir en province où il compte prendre une retraite bien méritée. En survenant pendant les vacances, la passation de relais a créé un vide momentané qui explique ce « raté ». Que nos amis et lecteurs veuillent bien nous en excuser. Maintenant les choses vont reprendre leur rythme normal, et, que tout le monde se rassure, j'assurerai vaillamment au conseil municipal, dans la continuité de l'action menée par mon prédécesseur, la défense des orientations exprimées par notre liste. À bientôt.

Carmen Galaup-Gonzalez
Email: carmen-gonzalez@wanadoo.fr

Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi, dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1, boulevard Carnot.

Tél. : 01 41 13 66 41 - courriel : citoyenblr@free.fr

site : <http://citoyenblr.free.fr>